

# SAUVEGARDE D'UN "ARBRE TOTEM" POUR LES CHAUVES-SOURIS

Orléans Métropole gère le patrimoine arboré public présent sur son territoire et assure notamment la surveillance de l'état sanitaire des arbres. Pour garantir leur protection et leur développement, tout en assurant la sécurité des usagers, une opération de sauvegarde d'un platane identifié comme point de repère primordial pour une espèce de chauves-souris menacée et protégée (Noctule commune), situé le long du boulevard Saint-Euverte à Orléans, a été menée ce mardi 11 mars 2025. Explications.



Une expertise sanitaire réalisée sur un des platanes de l'alignement du boulevard Saint-Euverte à Orléans a révélé la présence d'un champignon qui « grignote » le bois et remet en cause la résistance mécanique de l'arbre. Son abattage et remplacement étaient donc préconisés. Mais les bénévoles du groupe « Chiroptères » de Loiret Nature Environnement se sont rendu compte que ce platane abritait une espèce de chauve-souris protégée et menacée : la Noctule commune, pour laquelle ce platane est un « arbre totem », un point de repère primordial pendant la période d'accouplement.

Après avoir étudié plusieurs alternatives à l'abattage, les services d'Orléans Métropole, les chiroptérologues et les gestionnaires du patrimoine arboré ont choisi une intervention mesurée : la taille « en têtard », avec une suppression totale des branches, qui permet d'alléger le poids supporté par l'arbre et ainsi de mettre en sécurité les usagers, tout en maintenant l'habitat des chauves-souris. Le platane sera surveillé chaque année pour suivre la progression du champignon ainsi que la colonie de noctules.

*Une grande campagne de communication menée pour sensibiliser à la protection de la biodiversité locale*



Enjeu majeur de la transition écologique et véritable pilier de la politique d'Orléans Métropole, la préservation de la biodiversité fait l'objet d'une attention particulière grâce à un ambitieux plan d'action spécifique : inventaires de biodiversité communaux, plantations de haies, organisation d'événements pérennes pour sensibiliser le grand public, préservation des espaces naturels, protection des arbres remarquables, modernisation de l'éclairage public... Des actions mises en avant sous différentes formes dans le cadre d'une **grande campagne de communication** diffusée à travers toute la métropole et sur les réseaux sociaux, jusqu'à la fin du mois de mars.



**Germain FOURNIER**  
ATTACHÉ DE PRESSE - Orléans Métropole

02 38 79 29 98 - 06 77 27 93 38  
germain.fournier@orleans-metropole.fr



orleans-metropole.fr

TOUJOURS **+** VITE POUR NOTRE ENVIRONNEMENT